

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2010

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 4 mai 2010 à 20 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général, le directeur général adjoint et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Jean-Paul Paquette, décédé le 2 avril à l'âge de 89 ans;
- Madame Mariette Jérôme, décédée le 30 avril à l'âge de 75 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

#### **RÉSOLUTION 2010-05-267** **ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

Par le retrait de l'article suivant : « 19.- **Carrières et sablières - Constitution d'un Fonds local** - Autoriser la signature d'une entente avec la Ville de Saint-Eustache portant sur l'application du régime relatif au Fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques (articles 78 et suivants de la Loi sur les compétences municipales). Cette entente s'applique aux années financières 2009, 2010 et 2011 et est renouvelable à moins d'un avis par l'une des parties à l'entente. »

Par la correction du titre de l'article 24 - Ajout des mots « aménagement d'une zone tampon » après les mots « aménagement paysager ».

Avant de procéder à l'adoption de l'ordre du jour, madame la conseillère Lyne Levert demande l'ajout d'un sujet à savoir :

« Décret d'un moratoire ou suspension de six (6) mois du projet d'implantation d'un nouveau lieu d'élevage porcin avec station de compostage au 3800, chemin de la Rivière-Cachée, présenté par AccelLab. »

Cette demande est appuyés par monsieur Gilles Sauriol et est mise aux voix.

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE demander au conseil municipal de suspendre pour une période de six (6) mois le projet d'implantation d'un nouveau lieu d'élevage porcin avec station de compostage au 3800, chemin de la Rivière-Cachée, présenté par l'entreprise AccelLab.

Votent en faveur : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley;

Votent contre : la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert;

Rejetée.

L'ordre du jour est par conséquent adopté sur division.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résumant comme suit :

Madame Lyne Levert demande la prolongation de la période de questions.

#### **Madame Marlène Côté**

- Au sujet du projet de AccelLab, la Ville a-t-elle planifié des actions pour donner suite à la consultation du 7 avril dernier? Une autre rencontre est-elle prévue avec les citoyens?

#### **Monsieur Alain St-Jean**

- Lundi, le 3 mai dernier, des membres du conseil ont reçu une lettre contestant des allégations sur l'attribution du contrat pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles accordé à RCI Environnement inc. Qu'est-ce que la mairesse a à répliquer à ces allégations?

#### **Madame Marie-Lou Thomas**

- La Ville a-t-elle fait l'étude de la capacité de ses services d'aqueduc et d'égouts à supporter l'implantation du projet AccelLab et ce, pour éviter ce qui s'est produit à Sainte-Anne-de-Bellevue et/ou Sherbrooke?

#### **Madame Monique Dumas Quesnel**

- La Ville a-t-elle reçu des avis légaux sur le projet AccelLab?

**Madame Monique Boulais**

- La Ville a-t-elle été informée de la recevabilité ou non des plaintes déposées par un citoyen corporatif au MAMROT?

**Monsieur Normand Desjardins**

- Un employé du Service d'urbanisme est allé sur son terrain privé sans son autorisation, demande le retour des photos.

**Monsieur Christian Lamarre**

- Comment se fait-il que la Ville prétend qu'elle ne peut bloquer le projet AccelLab alors que le retrait du certificat d'autorisation serait la solution (c'est-à-dire le certificat d'autorisation émis par le ministère de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs)?

**Monsieur Alain St-Jean**

- Concernant les allégations graves déposées à l'égard d'agissements graves, en référence à la lettre du 3 mai dont il est question plus tôt à la période de questions, avez-vous des dispositions spéciales pour que ces gens ne conseillent plus les membres du conseil?
- Est-ce que monsieur Pierre Marc Gendron dont il est question à cette lettre est inscrit au registre des lobbyistes de la Ville?

**Madame Monique Dumas Quesnel**

- La Ville s'est-elle inscrite au registre des municipalités où aucun nouvel élevage porcin ne peut être implanté?

**RÉSOLUTION 2010-05-268  
SÉANCE D'INFORMATION –  
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RV-753-263**

Madame la mairesse Marlene Cordato invite monsieur le conseiller, monsieur Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du Premier projet de règlement RV-753-263 et les conséquences de son adoption :

Premier projet de Règlement RV-753-263 modifiant le Règlement de zonage RV-753 afin d'établir les catégories d'établissement avec ou sans spectacle permises dans les zones industrielles et de préciser les usages et normes spécifiques dans la zone I-1 404.

Période de questions

Après avoir expliqué le premier Projet de règlement, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

À cette occasion, deux questions ont été posées à ce sujet et seront reproduites au livre des procès-verbaux des séances de consultation.

**RÉSOLUTION 2010-05-269  
SÉANCE D'INFORMATION –  
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RV-753-264**

Madame la mairesse Marlene Cordato invite monsieur le conseiller, monsieur Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du Premier projet de règlement RV-753-264 et les conséquences de son adoption :

Premier projet de Règlement RV-753-264 modifiant le Règlement de zonage RV-753 ayant trait aux dispositions particulières aux postes d'essence.

Période de questions

Après avoir expliqué le premier Projet de règlement, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

À cette occasion, aucune question n'a été adressée à ce sujet.

**RÉSOLUTION 2010-05-270  
SÉANCE D'INFORMATION –  
PROJET DE RÈGLEMENT RV-755-15**

Madame la mairesse Marlene Cordato invite monsieur le conseiller, monsieur Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du Projet de règlement RV-755-15 et les conséquences de son adoption :

Projet de Règlement RV-755-15 modifiant le règlement de construction RV-755 ayant trait à l'agrandissement sur pieux d'une résidence.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

À cette occasion, une seule question a été posée à ce sujet et sera reproduite au livre des procès-verbaux des séances de consultation.

**RÉSOLUTION 2010-05-271  
SÉANCE D'INFORMATION –  
PROJET DE RÈGLEMENT RV-1240-27**

Madame la mairesse Marlene Cordato invite monsieur le conseiller, monsieur Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du Projet de règlement RV-1240-27 et les conséquences de son adoption :

Projet de Règlement RV-1240-27 modifiant le Règlement RV-1240 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'ajout de conditions particulières à l'agrandissement sur pieux d'une résidence.

#### Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

À cette occasion, aucune question n'a été adressée à ce sujet.

#### **RÉSOLUTION 2010-05-272 PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2010 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 avril 2010.

Adoptée

#### **RÉSOLUTION 2010-05-273 PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue des procédures d'enregistrement pour les règlements suivants :

Le 19 avril 2010

RV-1474 : Règlement RV-1474 prévoyant l'établissement d'une étude sur les sites d'infiltration des branchements sanitaires privés dans le réseau municipal et décrétant un emprunt à cette fin.

RV-1475 : Règlement RV-1475 décrétant des travaux dans les postes de pompage d'eaux usées et d'eau potable pour l'année 2010 et leur financement par emprunt.

Adoptée

#### **RÉSOLUTION 2010-05-274 RÈGLEMENT RV-1355-5 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1355-5 modifiant le Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie.

**RÉSOLUTION 2010-05-275**  
**RÈGLEMENT RV-1477 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Mario Lavallée donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1477 décrétant des travaux aux bâtiments municipaux et visant l'accessibilité universelle et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2010-05-276**  
**RÈGLEMENT RV-1478 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller David McKinley donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1478 décrétant des travaux du pont d'étagement de la route 344 à l'intersection de l'autoroute 13 et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2010-05-277**  
**RÈGLEMENT RV-1311-1 - AVIS DE MOTION**

Madame la conseillère Lyne Levert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1311-1 modifiant l'objet et le montant de l'emprunt décrétés par le Règlement RV-1311 ayant trait au développement des terrains dans le Faubourg Boisbriand.

**RÉSOLUTION 2010-05-278**  
**RÈGLEMENT RV-1332-1 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1332-1 modifiant l'objet et le montant de l'emprunt décrétés par le Règlement RV-1332 ayant trait aux travaux d'immunisation de terrains situés sur la terrasse Robert et l'avenue des Mille-Iles.

**RÉSOLUTION 2010-05-279**  
**DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 25 mars 2010 au 21 avril 2010 conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-280**  
**SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

Acceptation du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 mars 2010  
au 15 avril 2010:

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 211 852,95	
Activités financières d'investissement	743 077,16	
Total des chèques fournisseurs		2 954 930,11
Salaires – Dépenses	687 814,50	
Salaires - Déductions	(248 388,36)	
Total des salaires nets		439 426,14
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		3 394 356,25

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-281**  
**EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes, remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

A) 25 000 \$ pour l'achat de végétaux et de matériaux pour la production en pépinière pour le projet des îlots de chaleur et du reboisement dans la Ville, projet 62 002 A;

B) 26 000 \$ pour la réalisation de divers projets dans le cadre des projets Salix et CERVEAU.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-282  
RADIATION DE COMPTES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception de la liste des comptes à radier contenus au rapport de madame Hélène Grondines, technicienne à la perception, du 16 avril 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-283  
EMPRUNTS TEMPORAIRES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le trésorier de la Ville à effectuer des emprunts temporaires jusqu'à concurrence du montant autorisé des règlements approuvés par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au cours du mois d'avril 2010, à savoir :

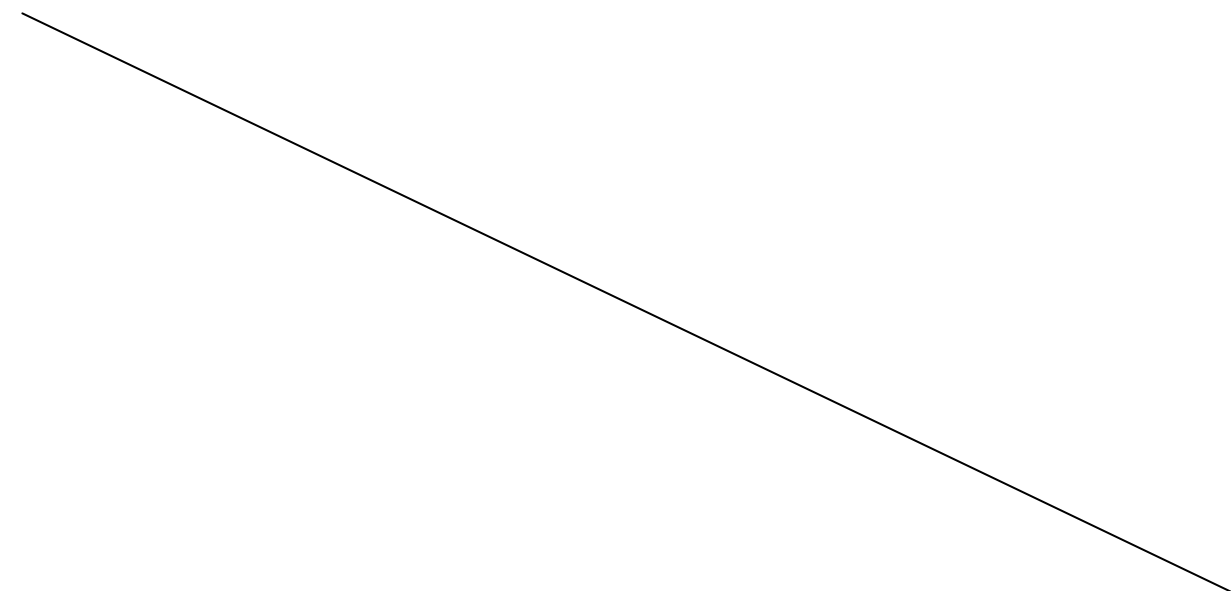
RV-1432-2 : Règlement RV-1432-2 modifiant le règlement RV-1432 par l'augmentation du montant de l'emprunt et par le remplacement de la répartition fiscale et du plan de taxation.

RV-1469 : Règlement RV-1469 décrétant divers travaux au parc des berges, au parc René-Lévesque et dans divers terrains de jeux pour l'année 2010 et leur financement par emprunt.

RV-1470 : Règlement RV-1470 prévoyant l'acquisition d'équipements pour le Service de sécurité incendie pour l'année 2010 et leur financement par emprunt.

RV-1471 : Règlement RV-1471 décrétant divers travaux au site du Centre expérimental de recherches sur les végétaux pour l'environnement et l'aménagement urbain (CERVEAU) pour l'année 2010 et leur financement par emprunt.

Adoptée





**RÉSOLUTION 2010-05-284  
RAPPORT FINANCIER INTÉrimAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE  
FONCTIONNEMENT NON CONSOLIDÉ**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du dépôt du rapport financier intérimaire des activités financières de fonctionnement non consolidé, préparé par le Service de la trésorerie, pour la période du 1er janvier au 31 mars 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-285  
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS –  
ACQUISITION DE DEUX PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS GRAND  
FORMAT - CONTRAT 2010-1126 - RÈGLEMENT RV-1436**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour l'acquisition de deux photocopieurs multifonctions grand format, tel que dressé par la greffière adjointe, en date du 23 mars 2010, Contrat 2010-1126 - Règlement RV-1436.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-286  
SOUMISSIONS – ACQUISITION DE DEUX PHOTOCOPIEURS  
MULTIFONCTIONS GRAND FORMAT - CONTRAT 2010-1126 - RÈGLEMENT  
RV-1436**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu deux soumissions pour l'acquisition de deux photocopieurs multifonctions grand format, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Océ-Canada inc. 4767, rue Lévy Ville Saint-Laurent (Québec) H4R 2P9	Acquisition - 38 078,65 \$ Entretien 3 ans - 7 172,08
Gestion Documents Publimage Agent autorisé Xerox inc. 3210, Jacques Bureau – bureau 204 Laval (Québec) H7P 0A9	Acquisition - 41 150 \$ Entretien 3 ans - 1 354,50 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par madame Josée Leblanc, directrice des technologies de l'information.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter l'offre de Océ-Canada inc., au montant de 38 078,65 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de deux photocopieurs multifonctions grand format - Contrat 2010-1126 - Règlement RV-1436 excluant le contrat d'entretien de 3 ans.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-287**  
**SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS –**  
**ENTRETIEN ÉLECTRIQUE DES PARCS ET ÉDIFICES MUNICIPAUX - CONTRAT**  
**2010-1134**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour l'entretien électrique des parcs et édifices municipaux, tel que dressé par la greffière en date du 20 avril 2010 - Contrat 2010-1134.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-288**  
**SOUSSIONS – ENTRETIEN ÉLECTRIQUE DES PARCS ET ÉDIFICES**  
**MUNICIPAUX - CONTRAT 2010-1134**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu deux soumissions pour l'entretien électrique des parcs et édifices municipaux, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUSSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Laurin & Laurin (1991) inc. 4500, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7H 1R9	20 248,90 \$
Lumidaire inc. 435-A, boulevard Industriel St-Eustache (Québec) J7R 5R3	24 336,77 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter l'offre de Laurin & Laurin (1991) inc., au montant de 20 248,90 \$, taxes incluses, pour la période du 4 juin 2010 au 3 juin 2011, pour l'entretien électrique des parcs et édifices municipaux - Contrat 2010-1134.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-289**

**SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS – TRAVAUX DE PAVAGE (COUCHE LIEUSE) SUR LA RUE AMBROISE-LAFORTUNE, TRONÇON IV, AINSI QUE SUR LA RUE DORIS-LUSSIER, TRONÇON I - CONTRAT 2010-1130 - RÈGLEMENT RV-1456**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour les travaux de pavage (couche lieuse) sur la rue Ambroise-Lafortune, tronçon IV, ainsi que sur la rue Doris-Lussier, tronçon I - Contrat 2010-1130 - Règlement RV-1456.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-290**

**SOUSSIONS – TRAVAUX DE PAVAGE (COUCHE LIEUSE) SUR LA RUE AMBROISE-LAFORTUNE, TRONÇON IV, AINSI QUE SUR LA RUE DORIS-LUSSIER, TRONÇON I - CONTRAT 2010-1130 - RÈGLEMENT RV-1456**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu neuf soumissions pour les travaux de pavage (couche lieuse) sur la rue Ambroise-Lafortune, tronçon IV, ainsi que sur la rue Doris-Lussier, tronçon I, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUSSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Asphalte Desjardins inc. 3030, Anderson Terrebonne (Québec) J6Y 1W1	337 885,96 \$
Constructions Anor (1992) inc. 3477, Montée Gagnon Terrebonne (Québec) J6Y 1K8	355 844,06 \$
Les Entreprises Guy Desjardins inc. 944, St-Camille St-Jérôme (Québec) J5L 2K6	421 724,32 \$
Louisbourg SBC, s.e.c. division Simard-Beaudry Construction 4125, autoroute des Laurentides Laval (Québec) H7L 5W5	439 865,41 \$

A.B.C. Rive-Nord inc. 5605, route Arthur Sauvé Casier postal 3390 Mirabel (Québec) J7N 2R4	442 660,01 \$
Les Pavages Dorval inc. 2282, Montée St-Rémi Pointe-Claire (Québec) H9P 1L1	445 189,99 \$
G. Giuliani inc. 3970, boulevard Leman Laval (Québec) H7E 1A1	469 706,74 \$
Les Pavages Tallarita Canada inc. 8225, du Creusot St-Léonard (Québec) H1P 2A2	472 442,25 \$
Routek Construction inc. 8400, Place Marien Montréal-Est (Québec) H1B 5W8	484 894,07 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter l'offre de Asphalte Desjardins inc., au montant de 337 895,95 \$, taxes incluses, les travaux de pavage (couche lieuse) sur la rue Ambroise-Lafortune, tronçon IV, ainsi que sur la rue Doris-Lussier, tronçon I - Contrat 2010-1130 - Règlement RV-1456.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-291**  
**SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA GLACE #1 AINSI QUE DES MURS SUD ET OUEST DE L'ARÉNA - CONTRAT 2010-1131 - RÈGLEMENT RV-1429**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 13 avril 2010, ainsi que du rapport du comité de sélection du 23 avril 2010, pour les services professionnels d'architecture pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de réfection de la toiture de la glace #1 ainsi que des murs sud et ouest de l'aréna - Contrat 2010-1131 - Règlement RV-1429.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-292**

**SOUSSIONS - SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA GLACE #1 AINSI QUE DES MURS SUD ET OUEST DE L'ARÉNA - CONTRAT 2010-1131 - RÈGLEMENT RV-1429**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu deux soumissions pour des services professionnels d'architecture pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de réfection de la toiture de la glace #1 ainsi que des murs sud et ouest de l'aréna, tel que dressé par la greffière en date du 10 mars 2009.

ATTENDU que ces deux offres ont été analysées le 23 avril 2010 par les membres du Comité de sélection nommés par la résolution 2010-03-150 conformément à la grille de pondération et aux critères ;

ATTENDU que le Comité de sélection recommande l'acceptation de la soumission de Tremblay L'Écuyer associés, architectes ayant obtenu le meilleur pointage final, le tout selon le rapport de Me Lucie Mongeau, secrétaire du comité, du 23 avril 2010.

EN CONSÉQUENCE, il est :

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adjuger le contrat pour les services professionnels d'architecture pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de réfection de la toiture de la glace #1 ainsi que des murs sud et ouest de l'aréna à Tremblay L'Écuyer associés, architectes, ayant obtenu le meilleur pointage final, au montant de 69 982,50 \$ taxes incluses, le tout selon le rapport de Me Lucie Mongeau, secrétaire du comité, du 23 avril 2010 (Contrat 2010-1131 - Règlement RV-1429).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-293**

**SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE LA PASSERELLE MULTIFONCTION AU-DESSUS DU BOULEVARD DU FAUBOURG - CONTRAT 2010-1132 - RÈGLEMENT RV-1373**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 13 avril 2010, ainsi que du rapport du comité de sélection du 23 avril 2010, pour les services professionnels de surveillance des travaux de la passerelle multifonction au-dessus du boulevard du Faubourg - Contrat 2010-1132 - Règlement RV-1373.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-294**

**SOUSSIONS - SERVICES PROFESSIONNELS DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE LA PASSERELLE MULTIFONCTION AU-DESSUS DU BOULEVARD DU FAUBOURG - CONTRAT 2010-1132 - RÈGLEMENT RV-1373**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu deux soumissions pour des services professionnels de surveillance des travaux de la passerelle multifonction au-dessus du boulevard du Faubourg, tel que dressé par la greffière en date du 13 avril 2010.

ATTENDU que ces deux offres ont été analysées le 23 avril 2010 par les membres du Comité de sélection nommés par la résolution 2010-03-150 conformément à la grille de pondération et aux critères ;

ATTENDU que le Comité de sélection recommande l'acceptation de la soumission du Groupe Séguin experts-conseils inc. ayant obtenu le meilleur pointage final, le tout selon le rapport de Me Lucie Mongeau, secrétaire du comité, du 23 avril 2010.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adjuger le contrat pour les services professionnels de surveillance des travaux de la passerelle multifonction au-dessus du boulevard du Faubourg au Groupe Séguin experts-conseils inc., ayant obtenu le meilleur pointage final, au montant de 42 187,03 \$ taxes incluses, le tout selon le rapport de Me Lucie Mongeau, secrétaire du comité, du 23 avril 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-295**

**SCISSION DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE BOISBRIAND**

ATTENDU QUE des ententes sont survenues entre la Ville de Boisbriand et les représentants des employés qui ont été transférés au service de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE les participants visés par la scission sont le groupe des policiers (actifs et retraités) de même que certains participants actifs du groupe des cadres et du groupe des cols blancs;

ATTENDU QUE ces ententes prévoient que le *Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Boisbriand* (le « Régime ») sera scindé au 31 décembre 2003 afin de permettre le transfert des actifs et du passif du Régime relatif aux participants visés par la scission;

ATTENDU QUE ces ententes prévoient la fusion partielle des montants transférés au Régime complémentaire de retraite des employés de la Régie intermunicipale de police Thérèse – De Blainville;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 10.6.1 du Régime et sous réserve des conventions collectives et des ententes intervenues, la Ville de Boisbriand a le pouvoir de modifier celui-ci;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver la scission du Régime, avec effet au 31 décembre 2003;

DE confirmer que les participants visés par la scission sont le groupe des policiers (actifs et retraités) de même que certains participants actifs du groupe des cadres et du groupe des cols blancs.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-296  
LIBÉRATION DU FONDS DE GARANTIE POUR LA FRANCHISE COLLECTIVE  
2005-2006**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'entériner la demande de monsieur Michel Lacasse, directeur général, par sa lettre du 23 avril 2010 pour la libération des sommes détenues dans le fonds de garantie de la franchise collective d'assurance 2005-2006 dans le cadre du Regroupement des villes des MRC Mirabel et Thérèse-De Blainville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-297  
CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE - AJUSTEMENTS FINANCIERS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE décréter des ajustements financiers avec le Centre d'excellence sur glace (OSBL) à l'égard de certaines factures ou comptes émis par la Ville de Boisbriand assorties d'un taux d'intérêts de 18 % et ce, pour permettre à l'organisme d'achever l'ouverture de la totalité des surfaces de jeu (glace) et des locaux commerciaux, savoir :

- 1. Radiation de l'intérêt de 18 % appliqué par la Ville sur les factures et comptes suivants :**
  - le loyer impayé pour le local de bureau au 940 boul. de la Grande-Allée;
  - la facture pour le matériel de bureau et la papeterie;
  - le versement dû au 1<sup>er</sup> avril 2010 en vertu de la Convention d'emphytéose.

2. **Remboursement d'une facture de laboratoire (Qualitas) payée par erreur d'une somme de 13 036,88 \$.** Cette somme serait toutefois exigible lors de la création de la Régie intermunicipale avec la Ville de Blainville, puisque cette procédure nécessite d'effectuer des ajustements financiers.
3. **Inscription au compte client de la municipalité, sans cumul de l'intérêt de 18 %, du versement de 100 000 \$, venu à échéance le 1<sup>er</sup> avril 2010, en vertu de la Convention d'emphytéose, et ce, jusqu'à ce que l'OSBL ait la capacité financière d'effectuer le versement.** Cette somme serait toutefois exigible lors de la création de la Régie intermunicipale avec la Ville de Blainville, puisque cette procédure nécessite d'effectuer des ajustements financiers.

Adoptée

#### **RÉSOLUTION 2010-05-298**

#### **SERVICES PROFESSIONNELS D'EXPLOITATION DE L'USINE D'ÉPURATION, DES STATIONS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DES STATIONS DE POMPAGE D'EAUX USÉES ET ÉCHANTILLONNAGE INDUSTRIEL - GRILLE D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver la grille d'évaluation des soumissions, préparée par le Service du génie, datée de mai 2010, devant être utilisée dans le cadre des soumissions pour services professionnels d'exploitation de l'usine d'épuration, des stations de distribution d'eau potable et des stations de pompage d'eaux usées et échantillonnage industriel.

Adoptée

#### **RÉSOLUTION 2010-05-299**

#### **SERVICES PROFESSIONNELS D'EXPLOITATION DE L'USINE D'ÉPURATION, DES STATIONS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DES STATIONS DE POMPAGE D'EAUX USÉES ET ÉCHANTILLONNAGE INDUSTRIEL - DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE désigner les personnes suivantes pour former le Comité de sélection chargé de procéder à l'évaluation des soumissions publiques pour les services professionnels d'exploitation de l'usine d'épuration, des stations de distribution d'eau potable et des stations de pompage d'eaux usées et échantillonnage industriel, à savoir : Monsieur Michel Lacasse, directeur général, monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie ou en son incapacité d'agir, monsieur Stéphane Marcotte, responsable Service du génie et monsieur Gaston Marcil, ingénieur, de la firme Leroux, Beaudoin, Hurens et associés, experts-conseils.

Adoptée



**RÉSOLUTION 2010-05-300**

**TRAVAUX DE RÉFECTION DU PONT D'ÉTAGEMENT DE LA ROUTE 344  
(CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE / AUTOROUTE 13) - ENGAGEMENT DE LA  
VILLE À ASSUMER UNE PARTIE DES TRAVAUX**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE confirmer l'engagement de la Ville de Boisbriand auprès du ministère des Transports du Québec à assumer la partie des travaux de réfection du pont d'étagement de la route 344 sous la responsabilité de la Ville. Cet engagement étant une des conditions à la réalisation des travaux par le ministère des Transports du Québec.

DE confirmer que le ministère des Transports du Québec agira à titre de maître d'œuvre pour ce projet.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-301**

**TRAVAUX DE RÉFECTION DU PONT D'ÉTAGEMENT DE LA ROUTE 344  
(CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE / AUTOROUTE 13) - SIGNATURE D'UNE  
CONVENTION AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une convention avec le ministère des Transports du Québec dans le cadre des travaux de réfection du pont d'étagement de la route 344.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-302**

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI  
D'EXÉCUTION - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET  
D'AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE TAMPON - AVENUE MOÏSHE - ZONE R-3 513 -**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver une demande de prolongation de délai d'exécution pour une période de douze mois supplémentaires présentée par la Corporation Bais Halevy pour garantir l'exécution des travaux d'aménagement paysager et d'aménagement d'une zone tampon, dans la zone R-3 513, conformément à la résolution 2009-04-239, adoptée le 7 avril 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-303**

**GESTION DE L'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE - OPÉRATION « S-EAU-S » - SAISON ESTIVALE 2010**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE reconduire pour l'année 2010, la série d'interventions prévue à l'article 7.6 de l'entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable des villes de Blainville, Boisbriand, Mirabel et Sainte-Thérèse, intervenue le 4 mars 1992 pour l'utilisation de l'eau potable, afin de sensibiliser les populations des quatre municipalités visées à une utilisation parcimonieuse de l'eau potable et autoriser le trésorier à acquitter l'ensemble des dépenses inhérentes à ce programme jusqu'à une somme n'excédant pas 3 700 \$, à même le poste budgétaire 02 412 10 434.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-304**

**PARCS DE LA VILLE - CONFIRMATION DES HEURES DE FERMETURE OU COUVRE-FEU**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver la liste des « parcs avec équipements » et des « parcs sans équipements sportifs », pour officialiser les heures de fermeture de ces parcs en vertu des articles 8.1 et 8.2 du Règlement sur la qualité de vie RV-1355-2, à savoir :

**Parcs avec équipements sportifs :**

Art. 1.38	Parc muni d'équipement pour la pratique d'une activité sportive comprenant non limitativement un terrain de baseball, de balle-molle, de volley-ball, de football, de soccer, de piste, de skate-parka, de tennis, une patinoire ou une piscine.	Art. 8.1	<u>Heures de fermeture :</u> Fermés au public entre 23h et 7h tous les jours, à moins qu'il en soit autrement disposé par résolution du conseil.
-----------	--	----------	---

**Les parcs avec équipements sportifs sont les suivants :**

Parc Parthenais (OSBL)

Parc Robert (sauf la section des jeux modulaires et balançoires 0-6 ans)

Parc Pellerin (sauf la section des jeux modulaires et balançoires 0-6 ans)

Parc Régional  
Parc Charbonneau

(sauf la section des jeux modulaires et balançoires 0-6 ans)

Parc Jean-Jacques Rousseau

Terrain synthétique de soccer/football  
attenant au Collège Boisbriand

Parc Bretagne

Parc René-Lévesque

**Parcs sans équipement sportif :**

Art. 1.39 Parc, espace vert, parc de quartier avec module de jeux, parc de verdure, tout sentier récréatif, piste cyclable située à l'extérieur de la voie publique, descente de bateau

Art. 8.2 Les parcs sans équipement sportif ainsi que les pistes cyclables et les descentes de bateaux, sont fermés au public entre 21h et 7h, à moins qu'il n'en soit autrement disposé par résolution du conseil

**Les parcs sans équipement sportif sont les suivants :** *\*veuillez noter que cette distinction est uniquement reliée au règlement sur la qualité de vie*

Parc Desjardins  
Parc Dugas  
Parc Perron  
Parc Courville  
Parc Fatima (privé)  
Parc Olivier-Guimond  
Parc Chénier  
Parc Jean-Plante  
Parc Filiatrault  
Centre d'interprétation de la nature  
Parc Cadieux  
Parc Jacques-Gagnon

Parc Alexis-Carel  
Parc Carignan  
Parc Cotnoir

Parc Claude-Jasmin  
Parc Dubois  
Parc Blais  
Parc Fillion  
Parc Gabrielle-Roy  
Parc Julien  
Parc François-Xavier-Dion  
Parc de la Clairière (rue Jordi-Bonet)  
Parc Évariste Brosseau  
Parc Jean-Paul Lemieux  
Berge 4<sup>e</sup> Avenue  
Berges de la rivière des Mille-Îles/sentier linéaire  
Rampe de mise à l'eau 2<sup>e</sup> Avenue  
Rampe de mise à l'eau Terrasse Robert

**Ainsi que :**

Les sections réservées aux jeux modulaires et balançoires pour les 0-6 ans dans les parcs :

Parc Robert

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-305**  
**DEMANDE DE SUBVENTION - PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES**  
**COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES 2010**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser monsieur Stéphane Legault, chef bibliothécaire, à présenter une demande d'aide financière auprès de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre du projet « Projets en développement des collections des bibliothèques publiques 2010 » et à signer tout document donnant effet à la présente et engagement à respecter les conditions énoncées au programme d'aide financière.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-306**  
**SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ - MÉRITE MUNICIPAL 2010**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE désigner les candidatures suivantes au concours Mérite municipal 2010 organisé dans le cadre de la Semaine des municipalités pour les catégories suivantes :

- Monsieur Claude Thériault, dans la catégorie « citoyen »;
- L'association Les Pionniers de Boisbriand, dans la catégorie « organisme à but non lucratif ».

DE mandater madame Geneviève Gagnon, responsable des communications, pour présenter le dossier de ces candidatures auprès du ministère des Affaires municipales, de Régions et l'Organisation du territoire.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-307**  
**COLLOQUE DE FORMATION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser madame Christine Beaudette, conseillère, à assister au colloque de formation Carrefour action municipale, devant avoir lieu à Laval, les 4 et 5 juin 2010.

D'autoriser le remboursement de ses dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-308**  
**ADHÉSION AU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ ET**  
**NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'adhérer au Réseau québécois des Villes et Villages en santé,

DE désigner madame la conseillère Christine Beaudette et madame Andrée Duhamel, directrice projets spéciaux au Service des loisirs, pour représenter la Ville au sein de cet organisme.

D'autoriser le versement de la contribution annuelle au montant de 200 \$ plus taxes, cette somme étant imputable au code budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-309**  
**ADHÉSION CONSEIL DES BASSINS VERSANTS DES MILLE-ÎLES**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adhérer au Conseil des bassins versants des Mille-Îles.

D'autoriser le versement de la contribution annuelle au montant de 200 \$ plus taxes, cette somme étant imputable au code budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-310**  
**ADHÉSION AU FORUM JEUNESSE DES LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adhérer au Forum jeunesse des Laurentides.

D'autoriser le paiement de la cotisation annuelle 2010-2011 au montant de 75 \$ (taxes incluses), cette somme étant imputable au code budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-311**  
**APPUI - PÔLE UNIVERSITAIRE**

**CONSIDÉRANT** la création en 2006 du Pôle universitaire des Basses-Laurentides par le milieu socioéconomique et politique des Basses-Laurentides;

**CONSIDÉRANT** l'appui financier au démarrage du Pôle universitaire de 2006 à 2009 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et de son ministre de l'époque, monsieur Jean-Marc Fournier;

**CONSIDÉRANT** la mission du Pôle universitaire qui est de favoriser l'accessibilité et le développement de la formation universitaire dans la région dans une perspective de développement régional et de rayonnement national et international;

**CONSIDÉRANT** que les Basses-Laurentides forme une population de plus de 300 000 personnes, qu'elle est une des rares régions du Québec en croissance démographique et économiquement vigoureuse;

**CONSIDÉRANT** que le taux de diplomation universitaire des Laurentides n'est toujours que de 17%, ce qui est en fait l'un des plus faibles au Québec;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'encourager le déploiement de la mission du Pôle universitaire dans le but d'augmenter la diplomation universitaire globalement dans les Laurentides;

**CONSIDÉRANT** la volonté des Basses-Laurentides de se prendre en main afin de favoriser l'accessibilité à l'enseignement universitaire et la réponse concrète aux divers besoins universitaires de sa population et de ses entreprises;

**CONSIDÉRANT** la structure souple, efficace et peu coûteuse d'une organisation telle que le Pôle universitaire;

**CONSIDÉRANT** que cette structure favorise la complémentarité et la non-concurrence des universités entre elles, situation exceptionnelle actuellement au Québec;

**CONSIDÉRANT** la participation au financement du Pôle universitaire par un membership représentatif du milieu;

**CONSIDÉRANT** l'implication et l'intérêt marqués des entreprises et des organisations des Basses-Laurentides quant aux services universitaires offerts par le Pôle universitaire;

**CONSIDÉRANT** qu'au 30 juin 2009 le Pôle universitaire avait accompagné 417 étudiants (62% d'étudiants du 1<sup>er</sup> cycle et de 2<sup>e</sup> cycle et 38% d'étudiants suivant la formation non créditée) et que pour l'année 2009-2010, le Pôle universitaire prévoit doubler ce nombre;

**CONSIDÉRANT** les programmes crédités offerts au Pôle universitaire par les universités partenaires du Pôle universitaire :  
2<sup>e</sup> cycle : gestion et développement des organisations, gestion de l'environnement, administration scolaire, technologie de l'information et génie logiciel

1<sup>er</sup> cycle : certificat en gestion des organisations, baccalauréat en enseignement secondaire et microprogramme en troubles envahissants du développement;

**CONSIDÉRANT** les nouveaux programmes crédités qui seront offerts dans la prochaine année par les universités partenaires du Pôle universitaire;

3<sup>e</sup> cycle : gestion de l'éducation

2<sup>e</sup> cycle : gestion de projets d'ingénierie

1<sup>er</sup> cycle : certificat en santé et sécurité au travail, certificat en ressources humaines, certificat en toxicomanie, baccalauréat en administration des affaires, baccalauréat en informatique;

**CONSIDÉRANT** les nombreuses formations non créditées offertes en entreprise et à la population en réponse à leurs besoins, et ce, dès la première année du Pôle universitaire;

**CONSIDÉRANT** que la ministre régionale des Laurentides et ministre de l'Éducation, madame Courchesne, a confirmé l'importance de mettre l'épaule à la roue pour faire avancer les enjeux de la région dans le cadre de sa première tournée régionale en novembre dernier;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'un appui financier du MELS au Pôle universitaire pour la poursuite de ses activités et de ses services à la communauté;

**CONSIDÉRANT** qu'une telle initiative régionale est porteuse d'avenir et permet au MELS de porter un regard différent et enrichissant sur l'offre de la formation universitaire au Québec

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE confirmer l'appui inconditionnel de la Table des préfets et élus de la Couronne Nord de Montréal au Pôle universitaire des Basses-Laurentides;

DE saluer le travail réalisé à ce jour et de reconnaître l'apport du Pôle universitaire des Basses-Laurentides à l'effort de développement de la formation universitaire dans la région;

D'inviter la ministre de l'Éducation et ministre responsable des Laurentides, madame Michelle Courchesne, à répondre rapidement et positivement à la demande de financement du Pôle universitaire des Basses-Laurentides pour un montant de 200 000 \$ par année pour cinq (5) ans,

DE transmettre copie de la présente résolution :

- À la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne;
- Aux préfets des MRC de Mirabel, de Deux-Montagnes, de Thérèse-De Blainville, Les Moulins et de L'Assomption;
- Au président du Pôle universitaire des Basses-Laurentides, monsieur Élie Fallu;
- À la sous-ministre du MELS, madame Christiane Barbe;

- À la sous-ministre adjointe à l'enseignement supérieur, madame Hélène David.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-312  
DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

Accorder une contribution financière aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

- A) 250\$ à la Polyvalente Sainte-Thérèse pour le Gala Méritas du 14 juin 2010;
- B) 70\$ aux Cadets de l'air - Escadron 806;
- C) 550 \$ au Centre de jour Chez-Soi;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-313  
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de mars 2010 montrant un total mensuel de 950 889 \$ et un cumulatif de 3 961 279 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-314  
AMENDEMENT AU GUIDE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU  
SECTEUR À DOMINANTE RÉSIDENIELLE (POUR PERMETTRE LA  
CONSTRUCTION DU PROJET « LE SOLISTE » DE JOVALCO)**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter la modification du Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand par le remplacement des pages 11, 15, 22, 26, 27, 28, 29, 30, 37, 38, 42, 45 et 49, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 20 avril 2010. (R-10-CU-1986)

Adoptée



*Avant de procéder à la considération du sujet qui suit madame la mairesse Marlene Cordato informe le conseil et l'assemblée que son conjoint a déjà eu un lien d'affaire avec le ou les représentants du commerce Au coin de Sophie.*

*Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celle-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'elle ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.*

**RÉSOLUTION 2010-05-315**

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE MODIFICATION DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ENSEIGNES - AU COIN DE SOPHIE - 58, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE - ZONE C-2 107-1**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA), la demande de modification du certificat d'autorisation pour l'installation d'enseignes pour Au coin de Sophie, au 58, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 107-1, plus amplement détaillée aux simulations visuelles et détails pour le côté est ainsi que la façade de l'immeuble, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 20 avril 2010.(R-10-CU-1980)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-316**

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ENSEIGNES - AMUSEMENT ACTION DIRECTE - 95, BOULEVARD DES ENTREPRISES - ZONE I-2 126**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'enseignes sur mur avant, sur auvent et sur pylône pour Amusement Action Directe, au 95, boulevard des Entreprises, dans la zone I-2 126, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation et détails enseigne au mur, préparés par Les Enseignes Robert Bertrand inc., datés 14 avril 2010 ;
- Simulation et détails enseigne sur auvent, préparés par Les Enseignes Robert Bertrand inc., datés du 15 avril 2010 ;
- Simulation, détails et implantation de l'enseigne sur pylône, préparés par Les Enseignes Robert Bertrand inc., datés du 15 avril 2010 ;

le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 20 avril 2010 et conditionnellement à la modification de la structure de l'auvent devant être fixé au mur et ce, selon les recommandations de monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme, du 20 avril 2010. (R-10-CU-1979)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-317**

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ENSEIGNES AU MUR ET SUR POTEAU - VOYAGE CLUB ÉVASION - 3018, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-CACHÉE - ZONE C-2 423**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'enseignes au mur et sur poteau pour Voyage Club Évasion, au 3018, chemin de la Rivière-Cachée, dans la zone C-2 423, plus amplement détaillée aux simulation et détails des deux enseignes, préparés par Promoshop en date du 13 avril 2010, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 20 avril 2010. (R-10-CU-1982)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-318**

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'UNE ENSEIGNE AU MUR - CUISINE CARIEL INC. - 774, BOULEVARD DU CURÉ-BOIVIN - ZONE I-1 129**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur pour Cuisine Cariel inc., au 774, boulevard du Curé-Boivin, dans la zone I-1 129, plus amplement détaillée à la simulation visuelle et détail de l'enseigne préparé par Arts & Lettres inc. en date du 25 mars 2010, le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 9 avril 2010. (R-10-CU-1968)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-319**

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION - 133, RUE JEAN-PIERRE-FERLAND - ZONE R-1 209**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de construction d'une habitation unifamiliale isolée au 133, rue Jean-Pierre-Ferland, dans la zone R-1 209, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspective couleur 3D, préparée par Illustra ;
- Plans d'architecture, préparés par Nelson Perron, technologue, datée de février 2010, feuillets 1 de 10 à 10 de 10 ;
- Plan d'implantation préparé par Stéphane Jeansonne, arpenteur-géomètre, daté du 17 mars 2010, portant le numéro de minute 1253 ;
- Échantillons des matériaux de revêtement extérieurs : pierre, bardeaux d'asphalte et aluminium;

le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 9 avril 2010. (R-10-CU-1969)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-320**

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION INDUSTRIELLE IMMO V.B. INC. - 4825 À 4925, RUE AMBROISE-LAFORTUNE - ZONE I-1 460-2**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de construction d'un bâtiment industriel pour condos pour Immo V.B. inc. aux 4825 à 4925, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 460-2, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspectives couleur préparées par CI Urbanimage;
- Plans d'architecture et d'implantation préparés par Éric Desjardins, architecte, datés du 30 mars 2010, portant le numéro de dossier #10165. Comportant les feuillets # A100 (implantation), A200, A201, A400, A500, A600, A700 et A701.

le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 9 avril 2010. (R-10-CU-1973)

Adoptée

*Avant de procéder à la considération du sujet qui monsieur le conseiller Mario Lavallée informe le conseil et l'assemblée qu'il a un lien d'affaire avec le ou les représentants de l'établissement Institut de l'œil (Médiforce inc.).*

*Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celui-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'il ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.*

**RÉSOLUTION 2010-05-321**

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE MODIFICATION D'UN REVÊTEMENT EXTÉRIEUR - INSTITUT DE L'ŒIL DES LAURENTIDES - 4800, RUE AMBROISE-LAFORTUNE - ZONE I-1 461**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de modification d'un revêtement extérieur pour Institut de l'œil des Laurentides au 4800, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 461, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspectives couleurs préparées par Denis Proulx, architecte, identifiées Institut de l'œil des Laurentides à Boisbriand, Médiforce, vue avant gauche et vue latérale droite;
- Plans d'architecture préparés par Denis Proulx, architecte, datés du 15 mars 2010, dossier #901-10.2, comprenant les feuillets A300, A301, A400, A401 et A402.

le tout selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 9 avril 2010. (R-10-CU-1974)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-322**

**MANDAT AU PROCUREUR - AGRANDISSEMENT DÉROGATOIRE EN ZONE INONDABLE - 81, TERRASSE ROBERT**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE mandater l'étude Prévost Fortin D'Aoust pour tenter toutes les procédures nécessaires auprès de la Cour du Québec du district de Terrebonne pour enjoindre le propriétaire de l'immeuble situé au 81, terrasse Robert à respecter la réglementation d'urbanisme en vigueur pour la zone R-1 306.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-323**  
**RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-804**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois d'avril 2010, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-324**  
**ENGAGEMENT - PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU TEMPORAIRE TEMPS PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué suivant :

Maxime Bouchard	Journalier au Service des travaux publics à compter du 5 mai 2010 et ne devant pas dépasser le 30 octobre 2010, le tout selon les statuts suivants: employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;
-----------------	---

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-05-325**  
**ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

Mathieu Godin	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 5 mai 2010 et ne devant pas dépasser le 4 septembre 2010.
Maryane Boucher	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 5 mai 2010 et ne devant pas dépasser le 25 septembre 2010.

Samuel Blais	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 5 mai 2010 et ne devant pas dépasser le 9 octobre 2010.
Bianca Charland Stéphanie Gendron	Animatrices spécialisées au Service des loisirs à compter du 24 mai 2010 et ne devant pas dépasser le 27 août 2010.
Adam Veilleux	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 5 mai 2010 et ne devant pas dépasser le 11 septembre 2010.
Peter Blanchette Mathieu Chaumont France Cousineau Maxime Desgagné-Fortin Olivier Dionne Olivier Hargrove Vincent Larose Maxime Mercier Alexandre Nadeau Mathieu Richard David Patry	Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 5 mai 2010 et ne devant pas dépasser le 25 septembre 2010.
Raphaël Der Atamian	Saisonnier manuel au Service des travaux publics à compter du 5 mai 2010 et ne devant pas dépasser le 25 septembre 2010.
Danny Bastien Michel Forgues Carl Gagné	Saisonniers manuels au Service des travaux publics à compter du 5 mai 2010 et ne devant pas dépasser le 18 septembre 2010.
Raphaël Der Atamian Pierre-Olivier Montgelard	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 5 mai et ne devant pas dépasser le 25 septembre 2010.
Stefan Fydyshyn Marc Mongeon	Préventionnistes cyclistes au Service d'urbanisme à compter du 10 mai 2010 et ne devant pas dépasser le 13 août 2010.
Coralise Baroni Myriam Radhouane	Saisonnier manuel au Service des travaux publics à compter du 22 juin 2010 et ne devant pas dépasser le 20 août 2010.
Adoptée	

## **RÉSOLUTION 2010-05-326**

### **NOMINATION - CHEF DE SECTION TAXATION / ÉVALUATION AU SERVICE DE LA TRÉSORERIE**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE nommer madame Francine Guénette au poste de chef de section taxation / évaluation à l'essai à temps complet au Service de la trésorerie, à compter du 5 mai 2010, selon les conditions énoncées au rapport de monsieur Robert Champagne, directeur du Service des ressources humaines et de la paie du 29 avril 2010.

Adoptée

### **COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC**

- Félicitations aux entreprises de Boisbriand qui se sont mérités une bourse du Fonds jeunes entrepreneurs de la SODET, soit : La boutique Studio Cycle – Garneau Concept et Groupe Nüco Horth.. De plus monsieur Stéphane Horth du Groupe Nüco Horth représentera notre région prochainement pour le volet régional du Concours québécois en entrepreneuriat. Je lui offre toutes mes félicitations ;
- Parrainage civique et Marche de l'eSPoir - Félicitations aux personnes qui soutiennent ces initiatives ;
- Campagne « S-Eau-S » - Invite les citoyens à constater le bas niveau de la Rivière-des-Mille-Îles et leur demande de revoir leurs procédures d'arrosage en prévision d'un été qui s'annonce sec ;
- Souligne que les trois (3) dernières procédures de soumissions que la Ville a lancées apportent une économie de 375 000 \$ à la Ville ;
- Projet AccelLab - Rectifie les faits sur l'historique de présentation du projet de AccelLab aux membres du conseil municipal, le 30 juin 2009 et le 12 janvier 2010.

### **COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

#### **Madame Lyne Levert, District Sanche**

- Club de philatélie Les Timbrés de Boisbriand - Remercie et félicite le président monsieur Louis-Georges Dumais pour l'exposition à la Maison du citoyen et Place de la culture, du 2 mai dernier;
- Domaine Vert - Le 5 juin prochain aura lieu une consultation publique sur la faune, au chalet du Parc du Domaine Vert;
- Dossier AccelLab - Énonce sa désolation à l'effet qu'elle croit que les membres du conseil n'auraient pas toute l'information;
- Demande des explications sur la facture de 13 000 \$ payée à Prévost Fortin D'Aoust et ce, avant que cette étude eut été nommée?

- Dénonce la tenue de conférences de presse sans que les conseillers en soient informés.

**Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué**

- Demande à la mairesse si le cadre procédural de la Commission d'éthique est arrêté?
- Exprime son étonnement à l'effet qu'il n'a pas reçu la lettre qui lui aurait été livrée à l'Hôtel de Ville aujourd'hui ou le 3 mai?
- Remercie les citoyens d'avoir sacrifié la partie de hockey pour assister à la séance de ce soir.

**Madame Christine Beaudette, District Filion**

- Marche pour la mémoire le dimanche, le 30 mai 2010;
- Remerciements à tous ceux qui ont participé à la Marche de l'eSPoir;
- Invite les citoyens à assister au spectacle de la troupe Les Vagabonds de Boisbriand, les 11 et 12 juin 2010 à l'école Curé-Antoine Labelle;

**Monsieur Patrick Thifault, District Dubois**

- Institut de l'œil - Ouverture de l'entreprise le mois dernier. A applaudi l'arrivée sur notre territoire de cette entreprise reconnue nationalement;
- Mentionne la venue de la firme d'architectes DEKA sur le territoire de la Ville et souhaite la meilleure des chances à ces jeunes entrepreneurs;
- Souligne que neuf entrepreneurs ont déposés des soumissions dans le cadre des travaux de pavage de les rues Ambroise-Lafortune et Doris-Lussier et est très heureux de constater l'intérêt suscité par les entrepreneurs.

**Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau**

- Le 8 avril dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle de Tricentris à Chatham/Brownsburg;
- Invite les citoyens à assister au spectacle de la troupe Les Vagabonds de Boisbriand, les 11 et 12 juin 2010 à l'école Curé-Antoine Labelle;
- Semaine de reconnaissance des bénévoles - Plusieurs événements ont souligné l'apport de ces personnes;
- La soirée organisé par l'organisme Le Triolet a permis d'amasser plus de 20 000 \$ permettant l'achat de 10 pianos pour la Polyvalente Sainte-Thérèse;
- Samedi, le 1<sup>er</sup> mai avait lieu le vernissage des œuvres des petits élèves de l'école Apprenti-Sage;
- Tournoi de golf du Domaine Vert, le 7 juillet 2010;
- Le 2 mai dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle de l'Association Québec/France;
- Invite les citoyens à visiter l'exposition du Comité des arts visuels sous le thème « Les vacances » à la Maison du citoyen et Place de la culture, les
- Se questionne comment il se fait que l'on sache que la lettre anonyme concerne RCI alors que l'on ne l'a pas vu?



### **Monsieur Denis Hébert, District Labelle**

- Dossier AccelLab - Souhaite rectifier certains faits : souligne que ce projet est également le « cheval de bataille » de son équipe au conseil municipal et pas seulement de l'opposition et précise que tous les conseillers tiennent à protéger l'environnement autant que les citoyens;
- Le collecte de sang de la mairesse du 3 mai dernier, fut un succès - 169 donateurs dont 28 personnes pour la première fois;
- Marathon Midget de hockey tenu au cours du mois d'avril fut un succès;
- Spectacles de la « Revue sur glace » organisés par le Club de patinage artistique de Boisbriand, les 17 et 18 avril 2010 à l'aréna de Boisbriand fut un succès;
- Samedi, le 24 avril dernier avait lieu la partie de hockey bénéfice contre les comédiens de la télésérie « Lance et Compte » organisée par le Club de hockey Les différents et ce fut un succès;

### **Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins**

- La lettre anonyme a-t-elle été cachetée et désignée au nom de chaque conseiller?
- Dossier AccelLab - Remercie les citoyens qui se sont investis à chercher la vérité;  
Difficultés survenues lors de l'inscription en ligne des activités de la Ville, tout est maintenant en état de bon fonctionnement.

### **Monsieur David McKinley, District Dion**

- Demande aux citoyens de faire attention à la vitesse dans les rues;
- Visite de l'usine d'épuration -
- Visite du Service des incendies -
- Le 12 mai prochain aura lieu le spectacle « Ado show » à l'@dobase - Invite les citoyens à y assister;
- Le 5 mai 2010 - Ouverture du Coin des coureurs;
- Félicitations à madame Line Robert pour avoir complété la course Défi Desjardins du 2 mai dernier;
- Le 5 mai 2010 - Journée McDon - Invite les citoyens à y participer;
- Le 5 mai 2010 - 5 à 7 - Rencontre des conseillers avec tous les présidents d'associations.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **Monsieur Gardner**

- Demande les raisons pour lesquelles la demande de permis pour changement de fenêtres de sa résidence du 51, chemin de l'Île-de-Mai n'est pas à l'ordre du jour alors qu'elle aurait due l'être ?

**Monsieur Diane Dubois**

- Article 15 - Demande quand les travaux de pavage sur la rue Ambroise-Laforune débiteront ?

**RÉSOLUTION 2010-05-327  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE lever la séance à 22 h 07.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière